

La politique étrangère de l'Irlande

La politique étrangère irlandaise, outre la question de l'Irlande du Nord, porte principalement sur la Communauté européenne (CE) et les Nations Unies. Les gouvernements irlandais successifs se sont fermement engagés envers la Communauté économique européenne, l'ONU et d'autres organismes multilatéraux, ce qui a permis à l'Irlande de jouer un rôle sans rapport avec sa taille et son influence.

En tant qu'un des plus petits pays membres de la CE et de seul pays de cet organisme à ne pas faire partie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Irlande se fait habituellement discrète au sein de la CE lorsque des questions de politique sont débattues. Elle est particulièrement sensible à toute proposition visant à favoriser l'adoption d'une politique commune en matière de défense.

Les Irlandais soutiennent que leur neutralité leur permet de jouer un rôle modeste, mais constructif, sans nuire aux accords de défense de l'Europe de l'Ouest. Le soutien marqué de l'Irlande à l'ONU a amené ce pays à participer, tout comme le Canada, à pratiquement toutes les opérations de maintien de la paix en cours, notamment au sein de la force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la force intérimaire des Nations Unies à Chypre.

L'Irlande a occupé la présidence de la CE pendant six mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 1990.